

# L'ÉTAT EN ARDÈCHE



PRÉFET  
DE L'ARDÈCHE

N°49 ■ Janvier-Février 2017

## Présentation du bilan 2016 de la sécurité en Ardèche



Le 26 janvier 2017, Alain TRIOLLE, préfet de l'Ardèche et Pierre-Yves MICHAU, procureur de la République ont présenté à la presse le bilan de la délinquance dans le département de l'Ardèche pour l'année 2016, en présence de Bernard VALENTIN, directeur [...la suite](#)

## Signature du premier contrat de ruralité en Ardèche



Le vendredi 6 janvier 2017, le préfet de l'Ardèche et Laetitia Serre, présidente de la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche ont signé le **premier contrat de ruralité en Ardèche**. [...la suite](#)

Directeur de publication : Alain TRIOLLE, préfet de l'Ardèche  
Réalisation/Conception graphique : Service Départemental de la Communication Interministérielle de l'Etat  
Ont participé à ce numéro : préfecture — DDCSPP — DIRECCTE — DREAL — Gendarmerie — DDSP — Sécurité routière  
Crédits photos : préfecture — sécurité routière - Dicom



Elaboration du schéma départemental d'accessibilité des services au public (SDASP) : votre avis nous intéresse ! [...la suite](#)



Appel à projets contre la haine et les discriminations anti-LGBT (lesbiennes, gays, bi et trans) 2017 - La DILCRAH, en lien avec [...la suite](#)



Dispositif "Embauche PME" prolongé jusqu'au 30 juin 2017 - Depuis le 18 janvier 2016 et jusqu'au 30 juin 2017, chaque association [...la suite](#)



Personnes âgées : un secteur qui recrute - 300 000 emplois nouveaux à pourvoir d'ici 2030... Avec les effets conjoints du vieillissement [...la suite](#)



Logement abordable et habitat durable : les principales évolutions en 2017 - rénovation énergétique, bâtiment durable, aides au [...la suite](#)



À PARTIR DU 22 MARS 2017 À VÉLO, LE PORT D'UN CASQUE CERTIFIÉ SERA OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS. [...la suite](#)



Lancement en Ardèche du 26ème concours « un des meilleurs ouvriers de France » : Alain TRIOLLE, préfet de l'Ardèche et Jean-Luc [...la suite](#)

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE** : depuis le 1er janvier 2017, **1 044** contrôles routiers ont permis de relever **1 616** infractions, dont **67** alcoolémies et **1 192** excès de vitesse. **58** permis de conduire ont été retirés et **176** véhicules immobilisés.

**2 tués**  
Depuis le 1er janvier sur les routes de l'Ardèche

Sécurité routière : tous responsables !



S'abonner — Se désabonner à la lettre des services de l'Etat : [cliquez ici](#)

Préfecture de l'Ardèche—3 rue Pierre Filliat BP 721—07 007 PRIVAS Cedex  
Tél. : 04 75 66 50 00 Fax : 04 75 66 50 37  
[www.ardeche.gouv.fr](http://www.ardeche.gouv.fr) - Facebook - Twitter